

GARONS



Le magazine n° 12



plus belle
la rentrée

journal municipal octobre 2014

J.M.M.

HÔTEL DE VILLE

► Services administratifs - Tél. 04 66 70 05 77
HORAIRES D'OUVERTURE : lundi,
mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.
Mardi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h.
Jeudi de 8h30 à 12h. **FERMETURE l'après-midi.**

► Urbanisme - Tél. 04 66 70 05 77
Fermé le vendredi après-midi.

► État civil, carte nationale d'identité, passeport,
inscription cantine, garderie, centre de loisirs

► Aide sociale, élections

► Horaires d'ouverture de la Bibliothèque municipale :

- Lundi : de 17h à 19h
 - Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
 - Vendredi : de 16h à 18h
 - Samedi : de 9h à 12h.
- Tél. : 04 66 70 18 42

► Site internet : www.ville-garons.fr

►   Rejoignez-nous! Ville de Garons

► Horaires d'ouverture au public de la déchèterie
de NÎMES MÉTROPOLE en période hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars):

- Lundi : de 14h à 17h
 - Mardi : de 9h à 12h
 - Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
 - Jeudi : de 14h à 17h
 - Vendredi : de 9h à 12h
 - Samedi : de 9h à 12h et de 13h à 17h
- Fermée le dimanche et les jours fériés.

PERMANENCES ASSISTANCES SOCIALES

► DGADS
permanences sur rendez-vous - Tél. 04 66 02 80 33
► MSA : Mme Basset
permanences sur rendez-vous - Tél. 04 66 87 75 87

URGENCES

► Police municipale (Grand'rue) :
04 66 70 13 13 ou 06 85 07 10 09
► Gendarmerie : 17 ou 04 66 20 12 36
► Pompiers : 18
► AGAVIP : (aide aux victimes d'infractions pénales et de médiations)
Tél. 08 00 80 55 64

Permanences du Maire et des Adjointes



ALAIN DALMAS

Maire



YVES RODRIGUEZ

1^{er} adjoint,
délégué aux bâtiments communaux



JOSIANE GAUDÉ

2^e adjoint,
déléguée aux finances



JEAN-MAX MARCOUREL

3^e adjoint,
délégué à la culture et à la communication



BRIGITTE MALIGE

4^e adjoint,
déléguée aux affaires scolaires et périscolaires



JEAN-PIERRE BENEDETTI

5^e adjoint,
délégué à l'urbanisme et au développement
économique



JACQUELINE CHAPEYRON

6^e adjoint,
déléguée à l'enfance, la jeunesse et le centre de
loisirs



MICHEL JARRY

7^e adjoint, délégué à l'environnement et au cadre
de vie et à la vie associative



ALINE BASTIDA

8^e adjoint
déléguée aux voies et réseaux

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

secretariat@garons.fr

MAIRIE DE GARONS :

Tél : 04 66 70 05 77 Fax : 04 66 70 05 69



LE MAGAZINE, JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE GARONS

Directeur de la publication : Alain DALMAS
Rédacteur en chef : Jean-Max MARCOUREL
Avec la participation de la commission Communication

Crédits photos : Mairie de Garons, J.M. MARCOUREL, D. ESPITALIÉ,
Conception/réalisation : Ab Ovo 04 66 62 93 63 - www.abovo.fr
Dépot légal n° 13 1977

Votre journal municipal
est imprimé sur
un papier respectant les
normes européennes
de protection
de l'environnement et
avec des encres végétales
biodégradables

Ensemble !



C'est donc avec force et détermination que la nouvelle équipe du conseil municipal s'attelle à continuer de conduire l'ensemble des travaux engagés, porter les dossiers importants, réfléchir sur des projets annoncés, tout un programme essentiel pour le devenir de notre collectivité, de notre village.

scolaire et périscolaire soit couronnée de succès.

Le dossier de rentrée scolaire de ce magazine détaille cette nouvelle organisation afin que chacun s'y retrouve.

Par ailleurs, au fil des saisons notre village apparaît toujours avec un nouveau visage, au gré des transformations, des aménagements qui se poursuivent et améliorent le cadre et les conditions de vie de chacun, partout dans chaque quartier sur l'ensemble du territoire. Cette rentrée s'est donc aussi distinguée par la rénovation de l'école Saint Exupéry. Achevée comme prévu en temps et en heure, elle a permis le rapatriement des élèves installés l'année dernière au Mas de L'hôpital.

Cette mission de réhabilitation sera finalisée prochainement par l'achèvement des travaux de la Médiathèque, ce qui permettra ainsi d'apprécier cette opération d'ensemble.

Vous m'avez parfois entendu dire qu'il y avait encore beaucoup à faire ! Et que tout n'est pas facile ! Je le confirme ! C'est donc avec force et détermination que la nouvelle équipe du conseil municipal s'attelle à continuer de conduire l'ensemble des travaux engagés, porter les dossiers importants, réfléchir sur des projets annoncés, tout un programme essentiel pour le devenir de notre collectivité, de notre village.

En cette fin d'été, bien que déjà le « pied à l'étrier », nous gardons encore en mémoire les souvenirs agréables des festivités passées, des multiples activités culturelles et de loisirs proposées aux enfants, jeunes, familles et aux aînés.

Tous ces moments de convivialité qui nous permettent de partager, de se rencontrer et qui doivent plus que jamais perdurer et se vivre avec bonheur. Attachons-nous à les préserver et sachons regarder devant et maintenir le cap !

Que ce « magazine de reprise » vous encourage dans votre vie quotidienne car il vous assure de l'intérêt que nous portons à la vie de notre village et au bien-être de tous. Mais là encore, cette démarche doit être partagée.

Je vous souhaite une excellente rentrée.

Alain DALMAS, Maire de Garons



Services mairie	● 2
Permanences des élus	● 2
Édito du Maire	● 3



Scolaires	● 6
Conseil municipal	● 10



503 ^e régiment du train	● 11
Fête votive	● 14 - 15



Manifestations	● 17 - 18
État civil	● 19



Associations	● 20 - 25
Jumelage	● 22

ENVIRONNEMENT

Renseignements utiles	● 27
Environnement	● 27

LA RENTRÉE SCOLAIRE AVEC SES NOUVEAUTÉS !!



À la veille de la rentrée des classes, il était nécessaire de faire le point sur la réforme des rythmes scolaires. C'est lors de la réunion publique du 1^{er} septembre dernier, organisée par les élus, avec la participation



des services administratifs de la commune, de l'inspecteur d'académie et de la Ligue de l'Enseignement que les parents d'élèves ont été informés et ont pu s'exprimer.

La semaine scolaire

HORAIRES D'UNE JOURNÉE A L'ÉCOLE	ÉCOLE MATERNELLE JEAN MONNET	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN MONNET	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SAINT-EXUPÉRY
TEMPS SCOLAIRE (obligatoire) TEMPS PERISCOLAIRE (facultatif)			
GARDERIE DU MATIN	7h30-8h50	7h30-8h50	7h30-8h40 (à Jean Monnet)
OUVERTURE DU PORTAIL	8h50	8h50	8h40
COURS DU MATIN	9h00-12h00	9h00-12h00	8h50-11h50
RESTAURANT SCOLAIRE	12h00-13h50	12h00-13h50	11h50-13h40
OUVERTURE DU PORTAIL	13h50-14h00	13h50-14h00	13h40-13h50
COURS DE L'APRES-MIDI (pas classe mercredi après-midi)	14h00-17h00	14h00-17h00	13h50-16h50
N.A.P. (nouvelles activités périscolaires)		VENDREDI APRES-MIDI 14h à 17h00 14h00-17h00	
GARDERIE DU SOIR ou ETUDE SURVEILLÉE	17h00-18h15	17h00-18h15	16h50-18h05-15

Les Nouvelles Activités Périscolaires... c'est parti !

Depuis la rentrée des classes, la commune a mis en place ces nouvelles activités.

Un véritable parcours du combattant !

Durant près de deux ans, la municipalité a œuvré, en concertation avec les parents d'élèves et les enseignants, afin que cette réorganisation des temps scolaires et périscolaires soit des plus favorables à l'enfant.

Ce n'est que le 7 mai dernier, qu'un nouveau décret a donné la possibilité aux communes de regrouper les activités périscolaires sur une demi-journée à titre expérimental durant un an. Alors que tout le travail en amont s'était construit sur une heure par jour, trois jours par semaine, un changement de cap s'est opéré avec des délais très courts. Avant le 06 juin 2014, notre copie devait être rendue à La Direction Départementale des Services Académiques.

Scolaires

C'est ainsi que dans l'urgence, après avoir sollicité les différents avis (parents d'élèves, enseignants, conseils d'école, prestataire de service), notre demande pour le choix d'une demi-journée a été transmise à l'Inspection Académique, pour avis. Principalement argumentée sur l'utilisation de toutes nos infrastructures sportives ou culturelles et sur les atouts environnementaux de notre village, cette demande se voulait avant tout être au plus proche des intérêts des enfants et leur donner le temps d'apprécier des activités diverses et variées sur une plage horaire raisonnable.



Fort heureusement, après de grandes inquiétudes pour gagner ce pari contre la montre, à deux mois de la rentrée des classes, Mme le Recteur d'Académie a donné un avis favorable pour le regroupement des N.A.P le vendredi après-midi de 14h00 à 17h00.

Le lancement de l'opération est donc devenu possible !

Les enfants sont désormais encadrés par la Ligue de l'enseignement, notre prestataire de service à qui nous avons choisi de confier les enfants. Reconnue pour son savoir-faire et la qualification de ses

équipes d'animation, cette structure a su avec brio y intégrer des spécialistes de nos associations locales, pour compléter la diversité ces nouvelles activités périscolaires. La transmission de ces passions est un gage d'intérêt, dans une démarche de découverte et non d'apprentissage.

Le choix pour la maternelle s'est voulu différent, pour éviter aux tout-petits trop de bouleversements ; c'est donc le personnel municipal en place qui assure l'encadrement des activités sous les conseils et l'organisation de la Ligue de l'enseignement.

Mais certains principes s'imposent...

Pour la bonne marche des activités du vendredi après-midi, il est demandé obligatoirement d'inscrire les enfants sur un cycle de 7 semaines pour un règlement mensuel de 3 € par vendredi et par enfant.

Le coût global de ces nouvelles activités est par ailleurs pris en charge pour moitié par la commune pour compléter la participation des familles.

Pour tous les élèves qui ne fréquentent pas les animations de l'après-midi, c'est à 13h30 après le repas à la cantine (s'ils sont inscrits) qu'ils doivent quitter l'établissement.

Ce que vont découvrir vos enfants :

Les différents parcours des activités

Moi, Mon village Mon quotidien <i>environnement, bien vivre dans son quotidien et agir pour l'environnement</i>
Arts et Culture <i>esprit critique, découverte, différence, art du monde, culture scientifique, ouverture, imaginaire, relation au corps, écoute, attention, créativité...</i>
Citoyenneté et vivre ensemble <i>vivre ensemble, égalité homme-femme, histoire et mémoire, solidarité, droits, République, vie démocratique.</i>
Ayons l'esprit sport <i>esprit d'équipe, convivialité, respect de l'autre, accessibilité, règle, goût de l'effort, dépassement de soi</i>

La reprise des cours à Saint Exupéry

Comme prévu, l'école Saint Exupéry a réouvert ses portes en temps et en heure, après un an de travaux de rénovation, pour accueillir 71 enfants de classes de CP. Ces écoliers bénéficient désormais d'un cadre idéal et agréable pour démarrer leur scolarité

élémentaire.

La photo de couverture témoigne de la qualité de cette réhabilitation et donnera sans doute aux nombreux anciens élèves, l'envie de retourner à l'école.

Information sur les services périscolaires et de loisirs

À l'occasion de la nouvelle rentrée scolaire, les enfants scolarisés peuvent bénéficier d'un ou plusieurs services périscolaires et de loisirs.

L'accès à ces services facultatifs a donné lieu à certaines évolutions destinées à améliorer la qualité du service que la municipalité a souhaité apporter. Ainsi, la constitution d'un dossier préalable permet d'accéder à l'ensemble des services, l'inscription et le paiement sont désormais accessibles par internet, les

chèques CESU étant aussi acceptés comme moyen de paiement pour les moins de 6 ans.

Conformément à cette démarche, il avait été convenu d'évaluer ce nouveau fonctionnement après la rentrée scolaire afin d'apporter les précisions et les adaptations acceptables, notamment en matières d'organisation et de sécurité. Ces adaptations sont les suivantes :

Garderie périscolaire

Le principe de l'inscription entre le 20 et 27 du mois précédant est maintenu. Néanmoins, nous serons en mesure d'accueillir votre enfant même si vous n'avez pas pu procéder à cette inscription. Nous vous demandons simplement de signaler la présence de votre enfant, le ou les jours concernés, auprès du personnel en charge de la garderie qui le notera.

Attention : Cette mesure ne concerne pas les NAP et le restaurant scolaire pour lesquels l'inscription reste obligatoire entre le 20 et le 27 du mois précédant, ni le centre de loisirs pour lequel l'inscription reste possible jusqu'au vendredi midi précédant l'activité.

Autorisation de sortie

Le règlement des services périscolaires ne permet pas à votre enfant de quitter seul le lieu d'accueil en fin de service. Il vous appartient donc de le récupérer directement sur place.

Néanmoins, par dérogation à cette règle, vous avez la possibilité d'établir une autorisation de sortie, sous votre responsabilité. Le formulaire est téléchargeable sur le site de la ville et doit être préalablement retourné en mairie. Cette autorisation ne concerne que les NAP du vendredi après-midi (sortie à 17h) et les études surveillées (sortie à 18h15). Elle n'est possible que pour les enfants inscrits en école élémentaire.

Où récupérer votre enfant ?

Par souci de simplification, vous pouvez récupérer votre enfant en fin de service périscolaire, dans son établissement scolaire de référence. C'est ainsi le cas pour les NAP, l'étude surveillée et la garderie, ou encore la cantine du vendredi (récupérer votre enfant à 13h30 précises, dans l'hypothèse où il ne participe pas aux NAP). Seule la garderie du matin des écoles élémentaires est regroupée à l'école Jean Monnet.

Si, concernant l'étude surveillée, vous avez un enfant à l'école Saint-Exupéry et un autre enfant à Jean Monnet, vous pourrez récupérer votre enfant à l'école Saint-Exupéry dès 18h05, vous permettant ainsi de vous rendre sur l'autre établissement en temps utile (avant 18h15).

De même, concernant les NAP du vendredi après-midi, vous avez la possibilité de récupérer votre enfant entre 16h50 et 17h.

Concernant le centre de loisirs du mercredi, les animateurs du centre se chargent de conduire vos enfants des écoles (dès la fin des cours du matin) vers le centre socioculturel Jean-Yannicopoulos (Mas de l'Hôpital). Vous récupérez ainsi directement vos enfants sur ce site à 18h30.

Les autres modalités d'inscription restent inchangées. Les services de la mairie se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

REMISE DE DICTIONNAIRES



La remise des dictionnaires est devenue une tradition incontournable, en fin d'année scolaire pour les élèves de CP du groupe élémentaire Jean Monnet.

Moins solennelle que les distributions

de prix d'antan où estrade et remise nominative pouvaient impressionner les élèves, c'est dans une ambiance détendue et récréative que les 58 élèves



de CP ont reçu de Brigitte Malige, adjointe déléguée aux affaires scolaires, le 06 juin dernier, un dictionnaire « Robert Juniors » dont la dédicace ne pouvait qu'encourager leur scolarité élémentaire à venir.

Après ce cadeau de fin d'année, le goûter fort sympathique distribué par les conseillers municipaux venus nombreux pour l'occasion, s'est achevé dans les jardins de la mairie. Curieux par les nombreuses illustrations colorées de cet ouvrage et la multitude de mots à découvrir, les enfants semblaient pleinement apprécier en ce bel après-midi ensoleillé, cette « classe de plein air ».

FÊTE ÉCOLE MATERNELLE



RECENSEMENT DES EFFECTIFS

IMPORTANT : Information aux parents d'élèves
Pré-inscriptions scolaires

Afin de recenser tous les enfants nés en 2012 qui intégreront à la rentrée 2015-2016 une classe de

petite section de maternelle, merci de vous présenter en mairie avec copie du livret de famille avant le 15 décembre 2014. Ces effectifs doivent être obligatoirement communiqués à l'inspection académique.

UN DÉPART BIEN MÉRITÉ



C'est en septembre 1985 que **Thérèse MASOLINI** a rejoint les effectifs du personnel de la ville de Garons.

Affectée aux services « Entretien » et « Ecoles », elle a été chargée principalement de la gestion du restaurant scolaire.

Installée initialement à l'école Saint Exupéry, par la suite compte-tenu de l'augmentation des effectifs, c'est à Jean Monnet qu'elle a assumé la responsabilité de ce service avec entrain et efficacité.

Toujours à l'écoute des 250 enfants, qu'elle considérait comme ses petits, elle redoublait d'initiatives et d'attentions, tant pour les initier aux goûts, que consoler les chagrins, avec la participation active de toute son équipe.

Les enfants devenus parents s'en souviennent toujours et restent nostalgiques quand ils amènent leurs propres enfants...

Aujourd'hui, nos chères têtes blondes comme nous, lui souhaitons après 30 ans au service de la Collectivité, tous nos vœux dans la

nouvelle vie qui s'ouvre à elle.

À cette occasion, nous en profitons également, pour souhaiter une aussi belle carrière à Samia AMARA, qui succède à « Tatie Thérèse ».

*M. Alain Dalmas élevé au grade de chevalier dans
l'ordre national de la légion d'honneur sur la
proposition du premier ministre*



Le Premier Ministre

Paris, le 17 juillet 2014

Monsieur le Maire,

Vous venez d'être nommé sur ma proposition au grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Il m'a été particulièrement agréable de prendre part à ce témoignage de la reconnaissance publique de vos mérites et de pouvoir contribuer à l'hommage qui leur est ainsi rendu.

C'est donc avec un très grand plaisir que je vous présente, en mon nom personnel et au nom du Gouvernement, mes plus sincères félicitations.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Manuel VALLS

EDITORIAL DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Notre canton de La Vistrenque créé en 1982 vit ses derniers mois. C'est avec nostalgie que j'évoque les liens qui ont permis aux cinq communes qui le composent d'en faire une collectivité soudée et reconnue.

Notre nouveau canton réunira les communes de : Bouillargues, Caissargues, Garons, Rodilhan ainsi que Manduel, Marguerittes et Poulx. Il s'intitulera Canton de Marguerittes.

- Journal officiel du 27 Février 2014 -

C'est la commune la plus peuplée qui donne son nom au canton. La notion de chef-lieu de canton disparaît au profit de commune centralisatrice (la commune de Milhaud et la partie nîmoise de la Vistrenque rejoignent d'autres cantons).

Le département du Gard qui comptait 46 cantons n'en comptera désormais que 23 et les nouveaux Conseillers Départementaux - leur nouveau nom - au nombre de 46, deux par canton seront élus en binôme un homme, une femme - Loi du 17 Mai 2013 - L'élection aura lieu en 2015 à une date qui n'est pas fixée à ce jour. Le Conseil Départemental sera composé à parité de 23 femmes et de 23 hommes. Leur mandat devrait s'achever en 2020. En effet, le Gouvernement a le projet d'une grande Réforme territoriale qui prévoit à l'horizon 2020 la suppression des Conseils Départementaux dont les compétences seraient attribuées à d'autres collectivités : communautés d'agglomération, communautés de communes, région, etc.

S'il en est ainsi, le futur Premier Conseil Départemental pourrait aussi être le dernier. Mais ceci est un autre chapitre qui reste à composer.

Joëlle Murré
Conseillère Générale de la Vistrenque

BIENVENUE AU CHEF DE POLICE MUNICIPALE

... DU RENFORT À LA POLICE MUNICIPALE !

Fabien GUILLIN, 42 ans a rejoint notre équipe de Police Municipale depuis le 1^{er} août dernier.

Recruté par voie de détachement de la Gendarmerie Nationale pour 14 mois et au terme d'une période de formation obligatoire dispensée par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, il pourra intégrer définitivement nos services en qualité de chef de service de Police Municipale.

Après 22 ans d'un parcours militaire bien rempli, riche d'expériences dans le domaine de la sécurité publique, Fabien GUILLIN a souhaité donner une nouvelle dimension à sa carrière et mettre à profit son goût et son savoir-faire dans les domaines de sécurité et de proximité, sur le territoire de notre commune.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne intégration au sein de la population Garonnaise.



CONSEILS MUNICIPAUX

DU 29 JUILLET ET DU 7 SEPTEMBRE 2014

Extrait des délibérations : textes complets en Mairie ou sur le site de la ville

- Réalisation d'un emprunt. **Adoptée à l'unanimité.**
- Décision modificative n° 1 du budget 2014. **Adoptée à l'unanimité.**
- Clôture de l'autorisation de programme n°2011-01 : construction de la halle des sports. **Adoptée à l'unanimité.**
- Programmes d'investissement : autorisations de programme et crédits de paiement. **Adoptés à l'unanimité.**
- Versement d'une participation forfaitaire de la commune au syndicat mixte d'électricité du Gard (SMEG 30) aux fins de réalisation des travaux ressortant des compétences du SMEG 30 sur son territoire. **Adopté à l'unanimité.**
- Fourniture de gaz : adhésion à l'offre d'achat groupée de l'UGAPVII - Modification du tableau des effectifs. **Adoptée à l'unanimité.**
- Modification des horaires d'ouverture des écoles pour la rentrée 2014/2015. **Adoptée à l'unanimité.**
- Tarification des nouvelles activités périscolaires : NAP. **Adoptée à l'unanimité.**
- Règlement intérieur cadre des services périscolaires et de loisirs. **Adopté à l'unanimité.**
- Avis sur l'indemnité représentative de logement (I.R.L) 2013. **Adopté à l'unanimité.**
- Dénomination de voie. **Adoptée à l'unanimité.**
- Vente de matériel roulant. **Adoptée à l'unanimité.**
- Questions diverses. **Adoptées à l'unanimité.**
- Réalisation d'un emprunt. **Adoptée à l'unanimité.**
- Autorisation de programmes et crédits de paiement : réhabilitation et mise en accessibilité du groupe scolaire Jean Monnet (APCP N°2014-03). **Adoptée à l'unanimité.**
- Admission en non-valeur de taxe d'urbanisme. **Adoptée à l'unanimité.**
- Taxe communale sur la consommation finale d'électricité : Actualisation du coefficient multiplicateur pour l'année 2015. **Adoptée à l'unanimité.**
- Modification du tableau d'attribution des subventions annuelles 2014 aux associations. **Adoptée à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention à l'association « Jazz à Garons ». **Adoptée à l'unanimité.**
- Convention de mise à disposition partielle du service droit des sols (ADS) de Nîmes Métropole auprès de la commune de Garons pour l'exercice de sa compétence. **Adoptée à l'unanimité.**
- Rétrocession de la parcelle cadastrée AR 363. **Adoptée à l'unanimité.**
- Questions diverses. **Adoptées à l'unanimité.**

EN VISITE OFFICIELLE

Le 31 juillet dernier, Bernard CAZENEUVE Ministre de l'Intérieur, effectuait un déplacement sur l'aérodrome de Garons, afin de visiter l'ensemble des infrastructures.

À cette occasion, il a confirmé que le site de GARONS deviendra bien l'unique base aérienne de la Sécurité civile en France en 2017, destinée à la lutte contre les feux de forêts.



Lors de cette visite, notre commune était représentée par Jean-Pierre BENEDETTI, adjoint au Maire.

LA COMMUNE SOUS BONNE GARDE

Durant les mois de juillet et août, notre commune a hébergé dans les locaux de l'Espace Jean Yannicopoulos six gendarmes réservistes du Groupement de Gendarmerie du Gard.

Ces derniers, affectés habituellement à la compagnie de Nîmes, ont assuré durant cette période estivale, un renfort des brigades de Bouillargues et de Bellegarde. Installés au Mas de l'Hôpital, ils ne pouvaient espérer meilleur accueil, tant le cadre de cette structure municipale est agréable et reposante. Repos bien mérité sans doute, après de longues et dures patrouilles ou interventions.

Cette opération de renfort est maintenue durant les week end des 20, 21, 27 et 28 septembre et du 4 au 12 octobre.

Dans la commune



LE 503^E RT COMMÉMORE L'ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

Le 503^e RT commémore l'anniversaire de la libération

Du mardi 16 au jeudi 18 septembre 2014, le 503^e régiment du Train commémore la Libération en organisant une activité sportive et traditionnelle consacrée au devoir de mémoire et au lien armées-Nation.

Cette activité sportive et traditionnelle consistait en une course de relais pédestre de trois jours depuis les plages du débarquement en Provence jusqu'à la base militaire de Garons où est stationné le 503^e RT. Elle répondait à deux objectifs principaux. Le premier étant de contribuer au devoir de mémoire. Marquant le 70^e anniversaire de la libération de la France, le relais s'inscrivait dans la lignée du Groupe de Transport n°503 (GT 503) dont le régiment est l'héritier et qui a participé au débarquement en Provence en 1944. Le second étant de favoriser le renforcement du lien armées Nation et l'enracinement du 503^e RT dans sa garnison, en associant particulièrement les écoliers et les habitants des communes « binômées » avec les escadrons.

Deux partenariats ont permis plus particulièrement de soutenir ces objectifs : les élus des municipalités liées au régiment qui apportent leur soutien à l'animation d'un circuit dans leur commune parallèlement au passage des coureurs et l'Éducation nationale dont l'académie de Montpellier organise la participation des écoles.



Si les deux premiers jours ont été axés sur l'engagement des militaires dans cette épreuve sportive de cohésion et d'endurance, le 503^e RT, régiment de Camargue, a tenu à partager localement cet événement, grâce à ces partenariats, le jeudi 18 septembre 2014, avant de marquer la fin de la course par l'arrivée des coureurs sur la base de Nîmes-Garons à 16h30.

BON ACCUEIL AU 503^E RT

Le jeudi 26 juin 2014, le Colonel Eric RENAUT, Chef de Corps du 503^e Régiment du train, a organisé une rencontre avec les Maires des cinq communes limitrophes de la base.

Cette rencontre a été l'occasion pour le Colonel de faire connaissance avec toutes les autorités municipales et les conseillers « défense ».

Depuis l'arrivée de ce régiment sur le plateau garonnais, les nombreux contacts avec notre commune n'ont cessé de se renforcer et permettent ainsi la parfaite intégration de cette unité militaire.



BIENVENUE

La nouvelle société Garonnaise, JVP SERVICES, sous l'enseigne Senior Compagnie a un concept fondé sur l'apport d'un soutien moral et psychologique par le biais d'un service à domicile.

Aide à la toilette, compagnie, mobilité, repas, courses, travaux ménagers...

Géraldine CONRAD ou Philippe PEREDES
au 04 66 38 04 75.

BIENVENUE

Beauty Wellness

Esthéticienne
à domicile

Mary
au 06 74 95 86 16

CLSH : BILAN ET RÉTROSPECTIVE

Le bilan pour le 1^{er} semestre 2014 est positif avec une fréquentation en hausse, les mercredis d'avril à mai, et une moyenne de 40 à 50 enfants.

- ✓ Garçon 55 %
- ✓ Fille 45 %
- ✓ Âge : - 6 ans 26 %
+ 6 ans 74 %

Par contre, une légère baisse a été enregistrée pendant les vacances scolaires, toutes périodes confondues.

Le séjour « ski » s'est déroulé à Roussard (38650). Ce séjour s'est bien déroulé et cette année, les enfants ont pu découvrir différentes activités, pour certaines innovantes :

- ✓ Equitation
- ✓ Construction d'igloo
- ✓ Ski de fond
- ✓ Luge.



Ils ont de plus bénéficié d'une intervention très instructive « sensibilisation aux risques en montagne ».

Il n'y a pas eu de séjour pendant les vacances de printemps (mars-avril).

Les enfants sont restés sur site et ont développé le thème original « Rouleaux de Printemps ». L'occasion pour eux de s'impliquer dans des ateliers créatifs culinaires et de jouer à « Master Chef ».

Le thème choisi pour la période de mai à juin, était les « Globes Trotteurs ».

Les séjours d'été :

Certains organisés pour les enfants de 6 ans et plus, complétés par une visite du Val de l'Hort à Anduze (30) avec pour thème : Art et Nature.

- ✓ Affût castors
- ✓ Randonnée les pieds dans l'eau
- ✓ Grands jeux art et nature.



Pour les ados de 11 à 17 ans, le séjour, quant à lui, s'est déroulé en Auvergne, à St Beauzile, avec pour activités :

- ✓ Mini-golf
- ✓ Tir à l'arc
- ✓ Randonnée
- ✓ Tournoi sportif
- ✓ Journée découverte.



Les trois séjours de l'été ont donc été très appréciés des participants et le questionnaire de satisfaction en témoigne.

Pour les enfants restés au centre de loisirs, il n'y a pas eu d'ennui puisqu'une sortie à la mer organisée à Palavas les Flots a été suivie par une rencontre inter-centre avec Caissargues, et comme première pour certains enfants, la découverte de « patios » historiques et remarquables du centre-ville Nîmois.

Par ailleurs, dans la cour du centre ont été installés des jeux d'eau sous bonne surveillance.

Chaque vendredi soir, un compte-rendu et des échanges avec les parents sont venus parachever ces multiples activités.

C'est donc un premier semestre qui s'achève avec d'excellents souvenirs pour tous les participants et de nombreux témoignages de satisfaction et d'encouragement de la part des parents.

Les moyens de communication du centre :

- ✓ Informations sur le site de la Ville de GARONS,
- ✓ La création d'un site internet : www.alshgarons.e-monsite.com,
- ✓ Communication avec les parents « Le centre de Loisirs à son petit journal ».

HORAIRES

11h50 et 12h : l'équipe d'animation récupère les enfants dans les écoles. De 12h à 12h20, trajet à pied écoles-centre puis déjeuner. 13h15 - 14h15 : activités manuelles. 14h15 - 14h45 : temps libre. 14h45 - 17h : activités. 17h : goûter et arrivée des parents. 18h30 : fermeture du centre de loisirs.

Et s'il pleut le mercredi....



En cas de pluie intense, les enfants resteront à l'école.

PROGRAMME POUR LES MOIS À VENIR ET LES VACANCES DE TOUSSAINT



Thèmes pour les mercredis :
De septembre à octobre :
Les mille et une nuit

De novembre à décembre :
**À la recherche
du Marsupilami**
Aïe ! Aïe ! Mexico !!



REMISE DE MÉDAILLE DE LA VILLE DE MILLY-LA-FORÊT À M. JEAN-MAX MARCOUREL



Le dimanche 29 juin, à l'occasion du 25^e Salon Européen du Flacon à Parfum de Milly la Forêt, le maire François ORCEL, a remis à M. Jean-Max Marcourel la médaille de la ville de Milly la Forêt Estime et reconnaissance pour être à l'origine de cette manifestation.



De gauche à droite le Maire François ORCEL, Jean-Marie-Martin HATTEMBERG expert, Claude HERBLOT adjoint au maire, Jean-Max MARCOUREL et Francis BARBAROUX, fidèle exposant depuis 1990.

KLIMT : UNE EXPOSITION À NE PAS RATER

Klimt et Vienne, un siècle d'or et de couleurs.
Les Baux de Provence, les Carrières de Lumières.
Visible jusqu'au 4 janvier 2015.

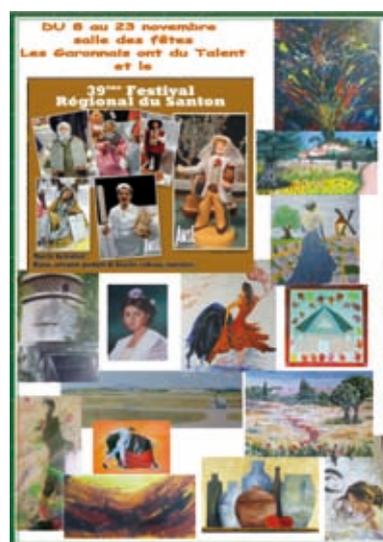


LES GARONNAIS ONT DU TALENT

Le 39^e Festival Régional du Santon accueillera l'exposition « Les Garonnais ont du talent » du samedi 8 novembre au dimanche 23 novembre 2014 à la salle des fêtes.

Vous avez du talent, des goûts artistiques en peinture, sculpture, photos ou divers, venez exposer vos travaux.

Pour plus de renseignements, contactez les services de la mairie au 04 66 70 05 77.



LA SEMAINE BLEUE



Pour la 4^e année consécutive, les seniors sont mis à l'honneur durant cette période automnale. Pour l'occasion, à l'initiative de Marie-Jeanne Baleine, est organisé un après-midi récréatif en partenariat avec l'association

des Anciens Jeunes.

Par l'entreprise de sa dynamique présidente Ange-Marie Zanon, gageons que ce moment de détente rencontrera le même succès que toutes les manifestations proposées par nos actifs aînés.

RV jeudi 16 octobre 2014 de 14h à 18h à la salle des fêtes.

Animation : Zik' Atoutcœur

Les inscriptions seront enregistrées par l'association des Anciens Jeunes au 04 66 70 08 03.

FÊTE VOI



CIVE 2014



J. M. M.



J. M. M.



J. M. M.

J. M. M.

BIBLIOTHÈQUE

Kamishibai, poésie et autres animations 2014...

Dans le cadre de l'accueil des classes maternelles et primaires à la bibliothèque municipale, les enfants ont pu découvrir le "kamishibai", signifiant littéralement : jeu théâtral en papier ; technique de narration japonaise très ancienne remontant au XII^e siècle. Il s'agit d'un ensemble de planches illustrées racontant une histoire, que le conteur fait défiler dans un petit théâtre en bois, le "butai".

Les enfants captivés et séduits par cette écoute théâtrale ont pu manipuler à loisir le butai et s'initier à ce nouveau mode de lecture ludique.

La classe de CP de M. Bourdet a même créé son histoire kamishibai : "Une Fourmi", texte et illustrations, une très belle réalisation. La bibliothécaire a pu proposer cette animation grâce à la DLL (Direction du Livre et de la Lecture)

du Gard, à l'origine d'un atelier formation kamishibai à destination des professionnels ou bénévoles de la lecture publique.

Après le kamishibai, place à la poésie, mise à l'honneur dans le cadre de la 16^e édition du "Printemps des Poètes", qui chaque année rencontre l'enthousiasme et l'adhésion des enfants.

La thématique choisie cette année :

un poème, ça guérit ! Pour preuve, le très bel album de Jean-Pierre Siméon et Olivier Tallec : "Ceci est un poème qui guérit les poissons". Et quand on sait en plus que pour écrire une poésie, selon Raymond Queneau, il faut juste "prendre un mot, un deuxième, faire cuire comme des oeufs...", tous les enfants sont des poètes !

Et aussi toutes les animations thématiques : découverte d'un univers d'auteur à travers un album, Noël et la thématique du sapin...

En cours de préparation, un livre maison à la manière de "Si j'étais un livre" de Jorge et André Letria.

La bibliothécaire a proposé aux enfants des classes primaires d'aller de leurs inspirations et illustrations pour imaginer ce qu'ils seraient s'ils étaient un livre... et que de beaux retours ! « Si j'étais un livre, je donnerais des ailes à mes lecteurs » ...à découvrir donc dans le livre qui sera bientôt assemblé et relié.

MOMENT FORT DE L'ANNÉE : la rentrée littéraire de septembre

Comme tous les ans à la même époque, la rentrée littéraire d'automne sera d'actualité avec l'acquisition des dernières nouveautés éditoriales : les best-sellers des auteurs français et étrangers incontournables, mais aussi de nouvelles belles découvertes avec d'autres romans moins médiatiques, mais tout aussi remarquables.

Qui dit rentrée, dit aussi de belles résolutions pour démarrer la nouvelle année scolaire, entre autres : la lecture. La bibliothèque municipale est ouverte aux petits comme en grands, riche d'un fond

de documents conséquents, alors pensez à venir vous y inscrire. Rappel : l'inscription est gratuite pour les moins de 18 ans (cf tous les renseignements sur le site internet de la ville, onglet bibliothèque).

Cette nouvelle rentrée sera aussi la découverte d'ici la fin de l'année de la nouvelle médiathèque...

UNE JEUNE LECTRICE DE LA BIBLIOTHÈQUE MISE À L'HONNEUR

Cette année, une jeune lectrice de la bibliothèque municipale de Garons à l'honneur : Gabrielle Chabaud, 17 ans, récompensée dans le cadre du concours d'écrits de nouvelles, à l'occasion du "Printemps des Auteurs" 9^e édition, organisé chaque année par le service culture de Nîmes Métropole, visant à mettre en avant la lecture et l'écriture.

Gabrielle est lauréate et 1^{er} prix dans la catégorie "Les images et bulles" avec la création de sa bande dessinée : "Crysquae". Un jeune et talentueux écrivain et illustratrice à Garons !

Un recueil présentant les textes des lauréats sera prochainement distribué dans les bibliothèques de l'agglomération et mis à la disposition des lecteurs.



Dans la commune

SPECTACLES

PROPOSÉS PAR NÎMES MÉTROPOLE

SALLE DES FÊTES



Michèle LÉHO

Samedi 4 octobre 2014, à 20h30

Avec sa guitare, ses harmonicas et ses percussions au pied (une vraie petite femme orchestre...), Michèle Lého chante folk, blues, country, ballades irlandaises, chanson française... mais n'hésite pas à nous proposer également une valse ou un tango...

Tout au long de son spectacle, les images de nos "idoles" nous viennent à l'esprit : Janis Joplin, Edith Piaf, Joan Baez, Colette Magny, Marie Laforêt... Michèle a une part de chacune en elle.

Reprises du grand répertoire et chansons personnelles.

De l'énergie, du rythme, de l'émotion et beaucoup d'humour...

Billy, qui l'accompagne à l'accordéon diatonique est un sacré complice.



**Spectacles à entrées gratuites.
Venez nombreux !**

**Les invitations sont à retirer en
Mairie ou à la bibliothèque.**

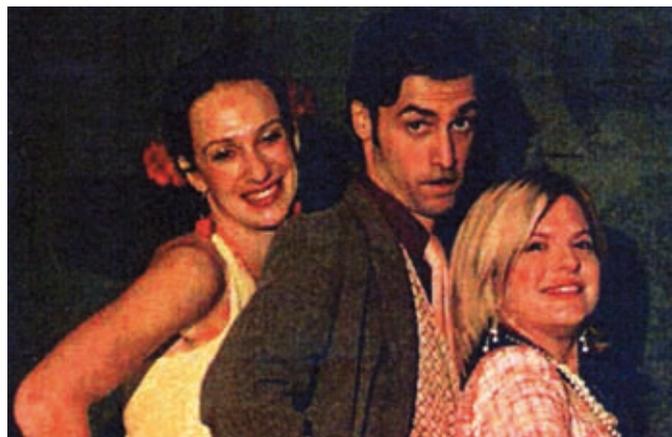
Les Bisons ravis - Carte blanche

Samedi 25 octobre 2014, à 20h30

L'œuvre à la fois proluxe et protéiforme de Francis Blanche constitue la matière idéale pour créer un spectacle musical et théâtral dans lequel le rire, parfois grinçant, la dérision ou encore le plaisir ont une place déterminante.

Les 12 chansons de Francis Blanche choisies et arrangées par la Cie les Bisons Ravis présentent des registres esthétiques très variés, ce qui rend le spectacle d'autant plus riche.

Avec leurs instruments : piano, violon, guitare, contrebasse, voix... les Bisons ravis nous font vibrer au rythme du jazz, du classique et du hip hop dans une mise en scène effrénée. Et lorsque l'interprétation laisse place à l'émotion, le spectateur se laisse entraîner dans une ballade nostalgique et intime.



Les trois oncles

Dimanche 30 novembre 2014, à 16h00

Au son d'instruments acoustiques, la poésie de Brassens est bercée de swing agrémenté d'arrangements originaux.

Il est fréquent que le public reprenne en chœur les titres les plus connus, et même les autres. Des clins d'œil à d'autres auteurs ne sont pas exclus... Trénet, Ferrat, Salvador...



AGENDA DES MANIFESTATIONS

Salle des fêtes

Octobre

- Mercredi 1^{er} octobre : Conférence « Qi gong et santé » - Salle des Evêques - 20h30
- Samedi 4 octobre : Spectacle Folk - Michèle Lého - 20h30 - Spectacle fédérateur de Nîmes Métropole
- Samedi 11 octobre : Bourse aux Jouets - De 10h à 19h
- Jeudi 16 octobre : Après-midi récréatif pour le 3^e âge - Semaine Bleue - De 14h à 18h
- Samedi 18 octobre : Soirée Festy Gipsy avec Régine Pascal et flamenco - 19h30
- Samedi 25 octobre : Les Bisons ravis - Carte blanche - 20h30 - Spectacle fédérateur de Nîmes Métropole
- Mardi 28 octobre : Théâtre Ecole Primaire

Novembre

- Du samedi 8 au dimanche 23 novembre : Festival régional du Santon et Les Garonnais ont du talent

- Dimanche 30 novembre : Spectacle de chansons « Les 3 oncles » - 16h - Spectacle fédérateur de Nîmes Métropole

Décembre

- Samedi 6 décembre : Téléthon - 15h30
- Dimanche 7 décembre : LOTO - Club Taurin -
- Dimanche 14 décembre : Repas des Ânés - 12h
- Vendredi 19 décembre : Pièce de théâtre au profit de Trisomie 21 - 20h
- Samedi 20 décembre : Remise de trophées HAND CLUB - 19h
- Samedi 21 décembre : LOTO du Basket-
- Mercredi 31 décembre : St Sylvestre - Festi Gipsy - À partir de 20h

Janvier

- Vendredi 16 janvier : Vœux du Maire - 19h

4^{eme} édition
FESTI GIPSY
De GARONS
SAMEDI 18 OCTOBRE 2014
A partir de 19 h 30 à la salle des fêtes

ESTEBAN MARTINEZ & LA GIPSY ACADEMY

REGINE PASCAL
AMBASSADRICE DE LA CAMARGUE

TARIF 23€
Spectacle & Tapas

Reservations & renseignements :
Chantal PEZ LC EVENEMENTS 06.61.87.19.30
Dain MEYNIER Association FESTI GIPSY 06.79.41.27.61

Logo: DO EVENEMENTS, GARONS, CARMAGNE

VILLE DE GARONS
Dimanche 29 mars 2015
Salle des Fêtes

Entrée libre
de 8h30 à 17h00

Boîtes à Poudre Cartes Parfumées

**XXVI^{EME} SALON EUROPÉEN
DU FLACON À PARFUM**

Logo: GARONS, ANSL, CARMAGNE



État-civil

NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à :

- 👶 Lisa MARTINEZ le 11 octobre 2013
- 👶 Mickaël ROLLAND le 17 octobre 2013
- 👶 Flora GENTIL SALOMON le 17 octobre 2013
- 👶 Anna GORRETTA le 21 octobre 2013
- 👶 Oscar BOIDIN GUZMAN le 24 octobre 2013 à Nîmes
- 👶 Kahil OUCHENE le 02 novembre 2013 à Nîmes
- 👶 Léo SEPULCRE le 02 novembre 2013 à Nîmes
- 👶 Selma SEMLALI le 03 novembre 2013 à Nîmes
- 👶 Ilal JOUAAID le 15 novembre 2013 à Nîmes
- 👶 Rayhan MOHAMEDI le 29 novembre 2013 à Nîmes
- 👶 Nolan BOURDAUDHUI le 01 décembre 2013 à Nîmes
- 👶 Zakaria LAGHMAN le 03 décembre 2013 à Nîmes
- 👶 Dejan LEBORGNE le 03 décembre 2013 à Nîmes
- 👶 Rafaël PIPARD le 11 décembre 2013 à Nîmes
- 👶 Amir BENAHAJJOU le 16 décembre 2013 à Nîmes
- 👶 Maëlys KEROMNES le 25 décembre 2013 à Nîmes
- 👶 Jules HANNIGSBERG le 5 janvier 2014 à Nîmes
- 👶 Yasine BENJEDDOU le 06 janvier 2014 à Nîmes
- 👶 Kayline XIÖNG le 23 janvier 2014 à Nîmes
- 👶 Noëly MEYSSONNIER le 26 janvier 2014 à Nîmes
- 👶 Lana KUHMEI le 08 février 2014 à Nîmes
- 👶 Ely PALOMBIER le 14 février 2014 à Nîmes
- 👶 Imrane EL YATIM le 13 février 2014 à Nîmes
- 👶 Lyne BAHA le 25 février 2014 à Nîmes
- 👶 Esthéban, ALLOS LLOPIS le 27 février 2014 à Nîmes
- 👶 Timéo ALLOS LLOPIS le 27 février 2014 à Nîmes
- 👶 Leslie TISSEIRE le 04 mars 2014 à Nîmes
- 👶 Aélis BONNET le 11 mars 2014 à Nîmes
- 👶 Lauriano BICA le 16 mars 2014 à Nîmes
- 👶 Evan FERNANDES le 16 mars 2014 à Nîmes
- 👶 Naël EL ARRAS le 16 mars 2014 à Nîmes
- 👶 Tom FLORES le 19 mars 2014 à Nîmes
- 👶 Léana RAINVILLE le 24 mars 2014 à Nîmes
- 👶 Lucie BEN-HAMOU le 11 avril 2014 à Nîmes
- 👶 Léo CAZANOVE le 07 mai 2014 à Nîmes
- 👶 Kais BOUFROUH le 14 mai 2014 à Nîmes
- 👶 Aëlys MAGREY le 17 mai 2014 à Nîmes
- 👶 Lény DYBAL HEREDIA le 18 mai 2014 à Montpellier
- 👶 Maxence ESTIVALS le 21 mai 2014 à Nîmes
- 👶 Chloé BOT le 27 mai 2014 à Nîmes
- 👶 Anaïs DE AGUIAR MOREIRA le 12 juin 2014 à Nîmes
- 👶 Eloïse MACÉ le 16 juin 2014 à Nîmes
- 👶 Jean TALIANI le 18 juin 2014 à Nîmes
- 👶 Lucas YNESTA le 16 juin 2014 à Nîmes
- 👶 Marie GUILLEMOT de la VILLEBIOT le 12 juillet 2014 à Nîmes
- 👶 Anna DEGEVE le 17 juillet 2014 à Nîmes
- 👶 Kenza BENJEDDOU le 03 août 2014 à Nîmes

MARIAGES

Nos félicitations à :

- ♥ Kévin HOUGUE et Hedi PUJALTE
- ♥ Stéphan CHAPEYRON et Nathalie JEAN
- ♥ Adil MATLILI et Widad AMGHAR
- ♥ Dominique LEMOINE et Gisèle MARIN
- ♥ Christophe DOS SANTOS CARLOS et Marie-Laurence LYS
- ♥ Sébastien PELOUX et Michèle JOULLIA
- ♥ Thierry LEO et Sylvie NICOLAS
- ♥ Gaël LAMBERT et Elisabeth TOUR
- ♥ Gilles CLAUDEL et Ingrid CLAIN
- ♥ Patrick VERBAEYS et Nadège DUMAINE
- ♥ Vincent PIGEYRE et Sandrine LAPIERE
- ♥ Stuart SIMMONS et Julie HERAL
- ♥ Clément PANNETIER et Laetitia MANDELLI
- ♥ Mathieu RIBOUCHON et Aurélie SANCHEZ
- ♥ Franck TUDELA et Karine TRIAIRE
- ♥ Gabriel VASQUEZ et Roxane VARGAS
- ♥ Stéphane ESCARIO et Valérie ACHALME
- ♥ Laurent CORNIANI et Céline COGNO
- ♥ Pierryl BASMADJOGLOU et Alexandra SOPORAN
- ♥ Adrien BOIDIN et Annie GUZMAN
- ♥ Michel LEBBE et Mercedes GOMEZ
- ♥ Pascal GUIGUE et Stéphanie LE LAY
- ♥ Grégory TANGUI et Anne RUSSO
- ♥ David KUHMEI et Jennifer MLODZINSKI
- ♥ Flora AMOUROUX et Emilie CODONER
- ♥ Olivier SPENS et Virginie POULY
- ♥ Julien CARRERE et Sonia BACHEKOUR

DÉCÈS

Nos sincères condoléances aux familles de :

- 👤 Jacques TILLARD
- 👤 Thong Blong VANG
- 👤 Xe TCHA
- 👤 Jacques VASSEUR
- 👤 Christian PAGANO
- 👤 Marguerite RAMON veuve GUIDICCI
- 👤 Louis GIROUX
- 👤 Pierre LEBON
- 👤 Michel ZAPATA
- 👤 Paul VIDAL
- 👤 Louise CONTE
- 👤 Aimé BIGLIARDI
- 👤 Marguerite HERY veuve MANIEZ
- 👤 Lionel PANICUCCI
- 👤 Bouchta BELABBES
- 👤 Odette MALVY veuve FOUSTER
- 👤 André BANCILLON
- 👤 Edmond SIMONET
- 👤 Conception LOPEZ
- 👤 Rémi LEBERT
- 👤 Hubert FERRIER
- 👤 Colette REGNIER-VIGOUROUX
- 👤 Annie HOURS épouse NICOLAS
- 👤 Georges PANZA

Dans la commune

ASSOCIATIONS

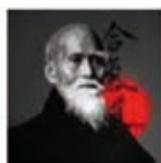
GARONS TENNIS DE TABLE

SOYEZ PRÊT POUR LA RENTRÉE !

Venez nous rencontrer les mercredis de 16h à 22h, les vendredis de 18h30 à 21h et les samedis de 14h à 17h.

Dès 7 ans et jusque 99 ans, fille ou garçon, laissez-vous tenter... venez essayer ! (Halles des sports de Garons).

Pour plus de renseignements, contactez Christian au 06 74 87 03 11 ou Sylvie au 06 35 39 59 65.



合気道



AIKIDO BUSHIDO CLUB DE GARONS

Bureau

Président : Begou Frédéric

Secrétaire : Claudel Gilles

Trésorière : Bouvier Sandrine

10 chemin de Terre Longue - 30128 Garons

Pratique : Dojo du Mas de l'Hôpital - Chemin de la Farelle - 30128 Garons

Horaire : Lundi 19h / 21h - Jeudi : 20h / 22h

Enseignant : Bouvier Jacques 2°Dan / 1°Dan de l'Aïkikai de Tokyo

Contact : 06 63 65 86 80 ou 06 17 61 21 21

Liens : Fédération www.aikido.com.fr - Comité du Gard www.aikidogard.net

Cotisation annuelle : 135 € licence comprise, pour deux à quatre cours par semaine



L'aïkido

Ce n'est pas parce que c'est difficile que l'on n'ose pas
C'est parce que l'on n'ose pas que c'est difficile...

A.P.E.



APE MATERNELLE

L'association des parents d'élèves (APE) de l'école maternelle Jean Monnet de Garons regroupe des parents d'élèves bénévoles.

Tout au long de l'année, l'APE organise des ventes de crêpes, un spectacle à la salle des fêtes, ainsi que la traditionnelle fête de fin d'année.

Toutes ces actions permettent de financer les différentes sorties scolaires des élèves, l'achat de matériels éducatif (vélos, tapis d'éveil, livres) ainsi qu'un spectacle à l'occasion du carnaval.

Tous les parents bénévoles sont les Bienvenus.



Dans la commune

ASSOCIATIONS

TRISOMIE 21 GARD

OPÉRATION « PETITS-DÉJEUNERS »

LIVRÉS À DOMICILE

14^E ÉDITION

DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2014



L'opération 2013 en chiffres : 6231 petits-déjeuners livrés

✓ 4767 menus adultes

✓ 1464 menus enfants

200 communes desservies

2511 foyers gardois rencontrés

✓ 300 familles bénévoles et amis mobilisés

✓ 28 partenaires associés

✓ 40 dossiers partenaires

✓ 30 dossiers presse

3 plateformes logistiques : Nîmes, Bagnols et Alès



TRISOMIE 21 GARD
Lisette Chabaud Présidente
534, avenue Maréchal Juin
30900 NÎMES
04 66 84 14 37
asso@trisomie21gard.fr

ICAPAR

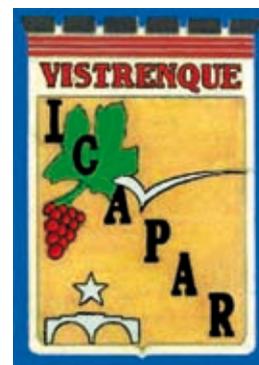
L'ICAPAR ? MAIS... QU' ES ACO ?

C'est une Instance Cantonale des Actions en faveur des Personnes Âgées et des Retraités du canton de la Vistrenque »

La SEMAINE BLEUE, semaine nationale des personnes âgées et des retraités, aura lieu du 13 au 18 octobre 2014.

Au programme : l'ouverture aura lieu à la Bergerie de Bouillargues lundi 13 octobre dès 14h par le Grand concours de BELOTE inter-villages, inter-clubs et inter-génération.

Mardi 14 octobre à 14h30, salle F. Bedos à Caissargues.



LE CHOUETTE REPAS DU TAROT

Organisé par la section Tarot de l'ICAPAR, cette rencontre autour de la table a réuni une trentaine de passionnés de ce jeu ainsi que les Maires des villages de Bouillargues, Caissargues, Garons et Rodilhan invités représentés par les adjointes ou les déléguées des CCAS.



CONTACTS À GARONS

Mme CHAPEYRON : 04 66 70 03 26

Mme ZANON Ange-Marie : 04 66 70 08 03

Dans la commune



ASSOCIATIONS FLÖRSHEIM-DALSHEIM COMITE DE JUMELAGE



Après s'être rendu au mois d'avril à Flörsheim-Dalsheim notre ville jumelle allemande afin de présenter nos produits locaux, le comité de jumelage de Garons s'est employé à faire vivre ce jumelage en accord avec notre partenaire.

Flörsheim-Dalsheim a donc proposé d'accueillir des jeunes garonnais désirant faire un stage dans des entreprises allemandes.

Garons de son côté propose d'accueillir de jeunes allemands désirants connaître notre région et tisser des liens d'amitié avec de jeunes garonnais.

Toutes les personnes désirant s'associer au comité de jumelage sont les bienvenues.

Mme Christiane ANISSET: 04 66 70 04 50.



OFFRE DE STAGE

Plusieurs PME à Flörsheim-Dalsheim, la commune jumelée à Garons, sont prêtes à accueillir des jeunes de Garons (lycéens, étudiants, apprentis...) pour effectuer un stage de courte durée. Il s'agit des artisans, commerçants et entreprises suivants :

- un menuisier (min. 16 ans)
- un coiffeur (min. 15 ou 16 ans - anglais ou allemand préféré)
- un vigneron (min. 16 ans)
- un installateur (min. 16 ans)
- un mécanicien de voiture (min. 16 ans - allemand obligatoire)
- un commerce de sport (étudiant)
- une entreprise industrielle (étudiant en gestion d'entreprise)
- une entreprise industrielle (étudiant en construction mécanique - anglais obligatoire)
- la mairie/Communauté des communes (administration ou office de tourisme - min. 16 ans).

Le comité de jumelage de Flörsheim-Dalsheim vous aidera à la recherche d'une chambre d'hôte et il vous accompagnera pendant votre séjour dans la commune. Pour plus d'informations, contactez la présidente du comité de jumelage de Garons, Mme Christiane Anisset.



**Le 1^{er} Salon Photociné Rétro de Garons a remporté un franc succès.
La 2^e édition est à l'étude.**

POINT INFO

EAU POTABLE

SAUR : 71, avenue Jean-Jaurès - Nîmes
Tél. 0 810 813 103 - 04 30 62 10 01

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Si vous rencontrez un problème d'éclairage public, merci de vous adresser à la mairie au 04 66 70 05 77

EAUX USÉES

VEOLIA EAU : Rue Grezet - 30230 Rodilhan
Tél. 08 11 90 05 00

Dans la commune

ASSOCIATIONS

AMSL

SECTION MUSIQUE

Une fin de saison musicale animée par nos jeunes garonnais dans les jardins de la mairie, samedi 14 juin 2014.



Atelier découverte de Danse et de Musique Traditionnelles

TOUS LES JEUDIS SOIR

De 18h00 à 20h00 Atelier musique

De 20h00 à 22h00 Atelier danse avec les musiciens

Salle Saint Etienne place de l'église A Garons 30128

Organisé par l'association

Chichoumelle

Contacts :

Alain PAUL 06-63-12-37-86

Cristina GLOTAIN 06-72-68-18-50

Ou par mail : chichoumelle@orange.fr



JADATO' ART



Tel le final d'une de ses merveilleuses représentations et après de longues années de dévouement et d'implication dans le milieu artistique et culturel

garonnais, l'association Jadato'Art dirigée de mains de maître par Marie-Claude Ferrandis a tiré sa révérence.

C'est désormais le pays catalan où elle est habituellement domiciliée qui s'enchantera de tant de professionnalisme. Nous lui souhaitons sincèrement une belle poursuite d'activités et remercions par la même sa « couturière et costumière » Mme Catherine Ferrandis pour ses nombreux talents.

L'AMSL a souhaité maintenir les activités et a créé une section « danse » animée par Vanessa Barthé.



Dans la commune

ASSOCIATIONS

5^E EDITION DU FORUM DES ASSOCIATIONS

30 clubs de passionnés ont animé cette journée

Une trentaine d'associations garonnaises s'est donné rendez-vous samedi 6 septembre 2014 sur le site de la halle des sports pour la 5^e édition du Forum des Associations.

Trente clubs qui œuvrent bénévolement pour animer le village, satisfaisant ainsi le goût des traditions, de l'effort, des talents artistiques (cours de musique, de chants, ateliers picturaux...) ou venant quotidiennement en aide aux familles.

Un beau succès marqué par une importante fréquentation qui a réjoui le chef d'orchestre de cette journée, Jacques Bouvier, conseiller municipal délégué aux sports.



Dans la commune ASSOCIATIONS

39^{ème} Festival Régional du Santon



©Photos JMMarcourel

Marché du festival :

Bijoux, artisanat, produits de bouche, cadeaux, souvenirs...

du Samedi 8 au Dimanche 23 novembre 2014

**Entrée libre
de 14h à 18h**

**Salle des fêtes de Garons
à coté du nouveau Stade**

RENSEIGNEMENTS : 07 81 13 53 56
www.amsl-garons.fr

conception © www.secavi.com

**PARKING
GRATUIT**

**AMSL
GARONS**

Ville de
GARONS

**Chérie
FM
96.6**

place resta
uratio
ams u

facebook



TAXI SERVICE

Patricia et Jean-Charles GARRIGUES

06 11 81 81 46

TRANSPORT MÉDICAL

GARONS - Aéroport Nîmes

taxigarrigues@free.fr

sarl GARAGE PRADE

CARROSSERIE - MÉCANIQUE - CLIMATISATION
TOUTES MARQUES - DÉPANNAGE 7/7
VENTES Véhicules Neufs et Occasions



Tél. : 04 66 20 38 48

Fax : 04 66 20 55 27

AGENT



PEUGEOT

Règlement toutes assurances

RN 113 - ZI Les Bosquets
Rue de Garons - BOUILLARGUES

garageprade@wanadoo.fr

<http://agents.peugeot.fr/bouillargues/accueil/>

Prêt de véhicule
POSE Pare Brise
TOLERIE
PLANETE AUTO
PEINTURE
Réparations
Toutes Assurances et Toutes Marques

Agréé assurances: ALLIANZ - AREAS - AGPM - CREDIT MUTUEL - MACSF - ACMN - SEREMIS

18, Rte de Bouillargues
30128 GARONS **Tél. 04 66 70 13 04** Mob.: 06 80 34 96 16 Fax : 04 66 70 05 13

CARROSSERIE MECANIQUE

Maîtres diplômés
ABATOUT
Cyril Pelon
Les éboueurs artisans

Élagage taille douce / Abattage toutes difficultés
Broyage et rabotage / Etudes et devis gratuits

17, rue de Bratons 30128 Garons
Tél./Fax : 04.66.700.222 - Mobile : 06.22.58.71.64 - Web : www.abatout.fr

A toute Vapeur

ARTISAN
VOTRE SERVICE LAVAGE ET REPASSAGE

Mme BRUNOT Eliane

14, Rue des Amandiers - 30128 GARONS (vers aéroport)
Tél. 04 66 70 06 17

Cellier des Vestiges Romains 30230 Bouillargues



AOC Costières
de Nîmes
vin de pays d'oc



AOC Costières
de Nîmes vin de pays d'oc

HORAIRE D'OUVERTURE DU CAVEAU

Le lundi de 14h à 18h30 -

Du mardi au vendredi de 9h à 12h

et de 14h à 18h30

Le samedi de 8h à 12h

www.celliervestigessromains.com
celvestrom@aol.com Tél: 04.66.20.14.79

Rodrigue
Coiffure

SARL LYS
16, Grand'rue - GARONS
04 66 70 09 66

Le Maire et le conseil municipal remercient les annonceurs pour leur contribution

ETS FORMICA MAÇONNERIE GÉNÉRALE

06 68 35 90 60
06 62 00 58 31

cedric.formica@gmail.com
<http://cedric.formica.monsite-orange.fr/>



Siret : 79225036700010

Neuf et Rénovation

DEVIS GRATUIT

Cédric Formica

12 RUE DU JARDIN
30128 GARONS

SÉCHERESSE

La pluviométrie du mois d'août s'inscrit dans la moyenne saisonnière. La partie Nord du département a été plus arrosée (50 mm) que le Sud (40 mm). Sur l'année, la pluviométrie devient légèrement excédentaire. La situation hydrologique des cours d'eau est normale pour la saison. Seule la nappe souterraine de la Vistrenque continue à afficher des niveaux piézométriques inférieurs aux moyennes inter-annuelles. Cependant la baisse des prélèvements liée à la fin de la saison touristique et de l'irrigation agricole ne justifie plus le maintien des mesures de restriction en vigueur depuis le

11 juin dernier.

En conséquence, M. le Préfet du Gard a décidé de lever les mesures de limitation des usages de l'eau sur l'ensemble du département à compter du 1^{er} septembre 2014.

L'évolution de la situation fera l'objet d'un suivi régulier pouvant conduire à prendre de nouvelles mesures de limitations d'usage si les conditions météorologiques automnales s'avèrent défavorables.

Dans l'attente, il est demandé à chacun de continuer d'avoir un comportement écoresponsable en utilisant l'eau de manière mesurée.

DATES DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS POUR LA FIN DE L'ANNÉE



- ✓ Mercredi 8 octobre
- ✓ Mercredi 12 novembre
- ✓ Mercredi 10 décembre

Tél. Nîmes Métropole : **04 66 02 54 54**

SYNDICAT DES INFIRMIERS LIBÉRAUX FNI DU GARD

GARDES DES INFIRMIÈRES

05 octobre 2014	Mme VALENZA Marlène	04 66 26 02 96
12 octobre 2014	M. ANDRES Christian	06 12 62 40 08
19 octobre 2014	Mme CANONICO-CLAVERIE Sylvie	04 66 70 06 12
26 octobre 2014	M ^{lle} FRICON Christelle	04 66 70 06 06
1 ^{er} et 2 novembre 2014	Mme LARCHER-LALAGÜE Murielle	04 66 26 02 96
09 novembre 2014	Mme VALENZA Marlène	04 66 26 02 96
11 novembre 2014	M. ANDRES Christian	06 12 62 40 08
16 novembre 2014	Mme CANONICO-CLAVERIE Sylvie	04 66 70 06 12
23 novembre 2014	M ^{lle} FRICON Christelle	04 66 70 06 06
30 novembre 2014	Mme LARCHER-LALAGÜE Murielle	04 66 26 02 96
7 décembre 2014	Mme VALENZA Marlène	04 66 26 02 96

La permanence n'exclut pas le libre choix de l'infirmière par le patient

GARDE DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES

La garde débute le samedi midi et se termine le lundi matin à 8h. Les patients doivent s'adresser au 15 ou au 112 d'un téléphone portable.

Patrick BALEINE 04 66 70 00 60
François BUVRY 04 66 70 17 28
Jean-Pierre GORNÈS 04 66 70 16 64
Dominique SOULERIN 04 66 23 95 70

CHIRURGIENS DENTISTES

Dr P. et Ch. PETRUS 04 66 70 18 39
Dr SARRUT 04 66 70 18 39

KINÉSITHÉRAPEUTE

Hervé RIBOUCHON 04 66 70 09 95

ORTHOPHONISTE

Mme LACHAUME 04 66 70 03 73
Mme BAROSO 04 66 38 95 20

PHARMACIES

Les pharmacies de Garons ouvrent en alternance un samedi sur deux.
BONTE, rue des Alizés, 04 66 70 18 06.
HANNIGSBERG & BABIKIAN,
av. de la Camargue, 04 66 70 01 77.

AIMARGUES • ALES • BELLEGARDE
CRUVIERS-LASCOURS • GARONS • MANDUEL
REDESSAN • ROQUEMAURE
SAINT-SIFFRET • SAUZET • SAZE • UZES

Des terrains pour bâtir
votre avenir !



RENSEIGNEMENTS ET COMMERCIALISATION

188, allée de l'Amérique Latine - 30900 Nîmes

accueil.nimes@ggl-groupe.com

0 466 689 689

www.ggl-groupe.com

